

# Comment transformer une direction juridique en centre de profit ?

HAUSFELD®



Le Cercle Montesquieu a organisé, en partenariat avec le cabinet Hausfeld, le 15 novembre dernier une conférence sur le thème « Comment transformer une direction juridique en centre de profit ? » Grâce aux retours d'expériences de deux directeurs juridiques précurseurs, les débats ont pu faire état de la montée en puissance des directions juridiques aujourd'hui.

En majorité rattachés à leur direction générale, les directeurs juridiques (DJ) élargissent leur champ d'action au-delà de leur périmètre traditionnel. « On doit désormais venir aux réunions armés de chiffres et de statistiques aux côtés des autres directions de l'entreprise » reconnaît Stéphane Collinet, *European legal counsel CIT Group Inc*, administrateur du Cercle Montesquieu. Devenus de véritables *business partners*, les DJ sont poussés à offrir leur vision stratégique mais aussi à transformer la direction juridique en centre de profit ou centre de rentabilité créateur de valeurs (développement de parts de marché, ouverture vers de nouveaux marchés, impact sur la valeur réputationnelle...). « Cette véritable valeur ajoutée de la direction juridique doit être mise en lumière, notamment pour asseoir sa position face à la direction financière » estime Laurent Geelhand ancien directeur juridique Europe de Michelin. Alors comment créer un état d'esprit « recovery » dans une direction juridique ? En recouvrant tout d'abord toute somme due à



l'entreprise en identifiant toutes les situations pouvant donner lieu à des recouvrements de créances, à des pénalités, indemnités et autres (d'origine contractuelle ou délictuelle). Une démarche qui selon Laurent Geelhand

relève avant tout d'une question de culture et de leadership : « L'Allemagne est le pays le plus avancé dans ce domaine, tout comme les Pays-Bas qui sont très réactifs ainsi que la France. Il y a encore 5 ans, personne à part Michelin et Deutsche Bahn n'avait mis en place ce programme proactif de recouvrement et d'action vers les fournisseurs ». Il ne s'agit pas ici de transformer la direction juridique en « militaires déclarant la guerre mais d'un message corporate » pour recouvrer toute somme qui, juridiquement, mérite de l'être au nom de la simple défense des intérêts de l'entreprise. À ce titre, les maîtres-mots sont la communication et la prudence, « un mélange de carottes et de bâtons via la menace du contentieux, un équilibre subtil à trouver » précise Laurent Geelhand. Une force de dissuasion qui pourrait être consolidée par la transposition de la directive du 26 novembre 2014 et le développement à venir des *class actions* en France.

Cécile Leseur  
2017-2392

## Brèves

**CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE**  
Journées Portes Ouvertes des écoles

Le 28 janvier prochain, les 21 écoles que compte la CCI Paris Île-de-France ouvrent leurs portes. Les écoles, réparties sur les 8 départements d'Île-de-France font de la CCI le deuxième pôle de formation en France. À cette occasion a été lancée le 12 janvier dernier une grande campagne de communication pour promouvoir cet événement. Et la CCI cherche à se rapprocher des intéressés en mettant en place sa première communication cross-média : Affiches, mise en ligne du site [www.chacunsavoie.com](http://www.chacunsavoie.com) et lancement du hashtag #Chacunsavoie sur Instagram. Elle compte en effet sur le « réseau social préféré des français Instagram pour engager sa communauté d'étudiants et s'ouvrir aux futurs élèves. »

**CCI ESSONNE**  
Réussir en banlieue

Le 14 décembre dernier, la CCI Essonne et ses partenaires organisaient la 9<sup>e</sup> édition de la convention de financement « Réussir en banlieue ». Cette manifestation propose aux porteurs de projets des quartiers en temps d'échange avec les investisseurs, dont un *speed meeting business* : 15 minutes pour convaincre. Ce dispositif illustre la volonté de la CCI Essonne de « renforcer son intervention sur les territoires et de favoriser l'initiative économique par l'accompagnement d'un public issu de quartiers défavorisés ». Au total, cette nouvelle édition a réuni 128 participants (30 % de plus que l'année précédente) autour des 16 porteurs de projets présents. Un succès !

**HAUTS-DE-SEINE**  
Permanence des notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assure des permanences téléphoniques gratuites tous les quinze jours le JEUDI entre 10h et 12h. Vous pouvez appeler au 01 41 10 27 80 ou vous inscrire sur [info92@paris-notaires.fr](mailto:info92@paris-notaires.fr) en communiquant votre numéro de téléphone et en exposant succinctement votre question. Vous serez rappelé par le notaire de permanence entre 10h et 12h. La prochaine permanence aura lieu le jeudi 26 janvier 2017.

**VAL-D'OISE**  
Le meilleur restaurant en aéroport du monde

Le meilleur restaurant en aéroport au monde est français ! À l'occasion de la cérémonie des FAB Awards, le prix est venu récompenser le restaurant I Love Paris by Guy Martin, situé dans le hall L du terminal 2E de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle. Ouvert en juin 2015, ce restaurant gastronomique incarne l'identité parisienne en revisitant la cuisine française traditionnelle avec des ingrédients bio et de saison. « Offrir le meilleur est notre défi et le souhait quotidien du président d'aéroports de Paris. » affirme son Chef Guy Marin. « C'est une très belle aventure collective qui est récompensée » conclut-t-il.

66 %

des européens interrogés conviennent que leurs médias nationaux offrent une variété de points de vue et d'opinions, selon le sondage eurobaromètre. La Finlande (85 %) est la plus susceptible d'être de cet avis, à l'inverse de la Grèce, où seuls 48 % des sondés partagent la même opinion.